

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30796**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine Sciences humaines et sociales Mention « Humanités numériques »

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

UNIVERSITE LUMIERE - LYON 2

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Présidente

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information, 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master Mention « **Humanités numériques** » certifie les étudiants et les professionnels dans le cadre des activités suivantes :

- La production et la valorisation de données numériques en articulation avec des besoins sociétaux
- L'analyse et la valorisation de données grâce à des techniques de fouille de données, de visualisation et d'édition numérique

La Master Mention « **Humanités numériques** » propose le parcours suivant :

- Pratiques et méthodes en humanités numériques

Attention : Master accessible uniquement en double diplôme (histoire, science de l'information et de la communication, sociologie, anthropologie, sciences sociales, informatique...)

Capacités attestées:

- Parcours « **Pratiques et méthodes en humanités numériques** » :

- Articuler des problématiques dans les domaines des sciences humaines et sociales, de la statistique et de l'informatique, pour élaborer, analyser et interpréter des corpus numériques
- Constituer un corpus de documents et collecter des données d'enquête (collecte, encodage, structuration, stockage des corpus)
- Comprendre les sciences du numérique : algorithmique et programmation, statistique et fouille de données, bases de données et technologie Web
- Maîtriser les environnements numériques de travail et différents types de sources de données
- Conduire un projet de données numériques articulé avec des besoins sociétaux : identifier les objectifs ; prévoir les acteurs/trices et les moyens ; structurer et suivre les différentes phases ; tenir compte des dimensions éthiques, économiques et réglementaires ; rédiger les rapports de synthèse et communiquer auprès d'une diversité de publics

- Capacités communes au diplôme de Master :

- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- Capacité de mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
- Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

J-Information et communication

O-Administration publique

M-Activités spécialisées, scientifiques et techniques

N-Activités de services administratifs et de soutiens

- Administrations publiques
- Culture et patrimoine
- Médiation et information
- Tiers-lieux : Fab-Lab, espaces de co-working...
- Collectivités territoriales
- Entreprises privées ou publiques
- Assistant de valorisation ou de développement numérique des territoires
- Chargé.e de production ou de valorisation des données et des usages numériques
- Chef.fe de projet numérique
- Chargé.e de développement numérique, culturel et patrimonial
- Médiateur/trice numérique

- Responsable de communication numérique
- Responsable d'un fab-lab
- Webmester éditorial.e
- Data scientifique
- Chargé.e d'études statistiques
- Data journaliste
- Infographiste

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1805 : Études et développement informatique

E1101 : Animation de site multimédia

E1104 : Conception de contenus multimédias

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Des modalités de contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : Volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade licence.

Quand les parcours-types identifient des blocs d'enseignement qui correspondent à des blocs de compétences, ceux-ci sont détaillés dans la fiche de l'établissement

Validité des composantes acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) |
| En contrat d'apprentissage | X | Le contrat d'apprentissage est une voie possible si l'ingénierie le permet |
| Après un parcours de formation continue | X | Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) |
| En contrat de professionnalisation | X | Le contrat de professionnalisation est une voie possible si l'ingénierie le permet |
| Par candidature individuelle | X | Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP |
| Par expérience dispositif VAE | X | Le jury est composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

| LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS | ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX |
|--|---|
| Autres certifications : Aucun lien avec d'autres certifications | Aucun lien avec d'autres certifications |

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O. du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national master
- Décret VAE - Code de l'éducation : article L613 modifié par la loi n°2015-366 du 31 Mars 2015
- Arrêté du 23 mai 2016 accréditant l'Université Lyon II en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O. du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national master
- Décret VAE - Code de l'éducation : article L613 modifié par la loi n°2015-366 du 31 Mars 2015

- Arrêté du 23 mai 2016 accréditant l'Université Lyon II en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE - Code de l'éducation : article L613 modifié par la loi n°2015-366 du 31 Mars 2015

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<https://www.univ-lyon2.fr/>

univ-lyon2

Lieu(x) de certification :

UNIVERSITE LUMIERE - LYON 2 : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Lyon]

Université Lumière Lyon 2

86 rue Pasteur

69635 Lyon cedex 07

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Lumière Lyon 2

ICOM

Campus Porte des Alpes

5 Avenue Pierre Mendès France

69676 Bron cedex

Historique de la certification :